

Si les coupables ne sont pas punis, la victime est pénalisée. 23

Soumis par Stéphane

14-02-2011

Dernière mise à jour : 14-02-2011

« La justice primitive ignore la victime et le système est généralement froid et impersonnel » a dit Desmond Tutu, Prix Nobel de la Paix en 1984.

Il s'agit d'une justice réparatrice par la voie de la commission Vérité et Réconciliation, appuyant sur l'ubuntu (mot qui exprime une attitude d'humanité à l'égard d'autrui et l'importance accordée au fait de vivre ensemble). Face aux auteurs de tortures, de viols et de crimes atroces, les victimes de l'Apartheid et aussi de ceux qui l'avaient combattu ont choisi d'accorder l'amnistie aux coupables en échange de la vérité.

(Cf. Desmond Tutu, « Pour une justice réparatrice et guérissante », Le Monde du 22 janvier 2006 [cop. Project Syndicate 2006 - Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz])